

Zizanie à propos de suppressions de postes en maternelle

Le PS s'en prend à la majorité

Les pots de miel « made in Nanterre » offerts par la mairie n'auront pas empêché quelques élus de lancer des piques mardi soir lors du vote du budget. Le débat, qui s'est tenu à l'hôtel de ville, a duré cinq heures et a tourné à la zizanie.

Les socialistes avaient prévenu le maire de Nanterre, Patrick Jarry (Gauche citoyenne), qu'ils s'abstiendraient lors du vote. Ils ont tenu leur promesse, et non sans faire de bruit.

■ 14 emplois en question

Lors de ce long débat parfois aussi ponctué de fous rires, auquel les habitants ont assisté nombreux, le chef du groupe socialiste a redit que son équipe rejetait le budget. Parce qu'il accuse la mairie d'avoir acté la suppression de 14 postes dans le secteur de la petite enfance, dès septembre prochain.

« L'ensemble des gels doit être validé par les instances paritaires, a

lancé Patrice Marchal. Nous en avons été informés la veille, et cela a ensuite été acté sans avertissement » Et Patrick Jarry, demi-lunes au bout du nez, de nier en secouant la tête.

L'imposant Gérard Perreau-Bezouille, 1^{er} adjoint, mâchait nerveusement un chewing-gum entre deux justifications. « Nous n'avons pas acté ces suppressions. Nous avons réuni les directeurs d'école pour leur annoncer... »

« C'est un mensonge ! a alors coupé l'adjoint à l'éducation Zacharia Ben Amar, brandissant un papier blanc. J'ai un document ici qui atteste de votre décision ».

Lors de la suspension de séance, les deux hommes ont échangé fouguessement. « Tu sais bien comment est Gérard, est intervenue l'adjointe aux associations, retenant le bras de son collègue. Il dit des choses qu'il ne pense pas forcément. » « On n'est pas au pays des bisounours, a pour sa part fait re-

marquer le chef de file de l'opposition (UDI) Frédéric Lefret, plutôt favorable à ces mesures d'économie. Non seulement ces Atsem (NDLR : Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) coûtent très cher, mais si le maire dépensait moins dans ses campagnes de communication sur la péréquation, il pourrait peut-être les garder ».

Tout avait pourtant bien commencé, dans le calme, avec une présentation de Gérard Perreau-Bezouille sur les finances de la ville ultra-pédagogique. Camemberts, schémas, plans de la ville : l'adjoint a annoncé des impôts locaux constants, dont la taxe d'habitation qui reste à 7,4 % et un budget en légère hausse (+1,68 %). Il passe cette année à 239 M€ dont 60 M€ d'investissements et 179 M€ dépensés en fonctionnement.

Au final, le vote a laissé un goût amer à certains élus, qui ont laissé leur pot de miel en mairie.

A.B.

(MaxPPP/Christophe Karaba)

Le pot de miel 28/03/2013

Hauts-de-Seine

NANTERRE Au conseil municipal

Les socialistes annoncent qu'ils ne voteront pas le budget

Les élus de Nanterre voteront ce soir le budget au conseil municipal et on peut s'attendre à des échanges houleux. Les socialistes ont déjà annoncé hier qu'ils s'abstiendraient de voter. Dans un communiqué, ceux-ci expliquent qu'ils souhaitent ainsi dénoncer une politique du « fait accompli ». « Les méthodes de travail sont inacceptables, totalement exemptes de concertation et de réflexion collective. »

Les mécontents « manifestent leurs désaccords sur le fond et sur la forme » concernant la suppression des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles. « Nous pensons que l'éducation doit être prioritaire et qu'elle ne doit pas pâ-

tir de coupes budgétaires », lance Zacharia Benamar, adjoint au maire à l'Éducation. Les socialistes dénoncent ainsi le « double discours » du maire Patrick Jarry (Gauche citoyenne). « Il n'est pas concevable d'énoncer l'éducation comme une priorité et de supprimer dès la rentrée 14 postes dans ce secteur » mentionne encore le communiqué. « On ne peut pas dire que je soutiens le maire mais je le comprends, lance quant à lui Frédéric Lefret, chef de file de l'opposition (UDI). Cela fait longtemps que je dénonce les politiques de « Père Noël ». Après avoir trop dépensé, la majorité n'a d'autre choix que de réduire les dépenses. »

A.B.

26/03/2013